

MAIRIE DE SAUVAGNON

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 17 janvier 2013

« PLAN LOCAL DE RANDONNEES - BOIS DE PAU / BOIS DE SAUVAGNON »

Présents : Mmes et MM. ARIBES, BALLYET, BAREILLE, CAPELA, CAZENAVE, LAPLACE-NOBLE, LATAPIE-BRIAN, LOUSTAU, MARTIN, MORIZOT, PECOT, PETEL, PEYROULET B., PEYROULET J.M., PEYS, VASSILEFF, VIAUD.

Absents ayant donné procuration : M. DUFOUR (M. PEYS), Mme LACROIX (Mme PETEL).

Absents excusés : MM. LACOSTE, PROVENCE, YANNOVITCH.

Secrétaire de séance : Mlle PECOT.

Mlle PECOT Perrine est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

° Une réunion d'information sur le projet d'ouverture en maternelle d'une classe bilingue français occitan se tiendra au restaurant scolaire le vendredi 1^{er} février à 20 h 30. Seront abordés les questions d'acquisition du langage chez le jeune enfant, le pourquoi d'un tel enseignement, les avantages de la construction d'un bilinguisme précoce.

° Le débat est ensuite porté sur la réforme des rythmes scolaires. Il a été décidé de reporter la mise en place à la rentrée scolaire 2014. En effet, dans l'attente de précisions sur les modalités d'application, ce délai supplémentaire permettra de mettre en place un réel Projet Educatif Territorial. Des rencontres avec les différents acteurs locaux seront menées (Intercommunalité, Associations...).

II - SITE INTERNET :

° Une procédure adaptée sera lancée pour la conception et charte graphique du site Internet.

III - PLAN LOCAL DE RANDONNEES :

° La Communauté de Communes du Luy de Béarn poursuit l'extension des chemins de randonnées sur nos quatre communes. C'est ainsi qu'a été installée une passerelle surplombant le Luy au niveau de la cascade sécurisant par là même la circulation des piétons. Désormais, du bois de Pau au bois de Sauvagnon, il existera un maillage en site propre.

IV - DIVERS :

° Des créations de postes ont été votées pour prendre en compte les réussites à des examens ou pour les évolutions de carrière du personnel communal.

° Des recrutements de personnel pour l'encadrement de l'Accueil de Loisirs seront nécessaires pour les mercredis et vacances scolaires de l'année.

° Le service technique a accueilli trois stagiaires originaires de Séville en stage pendant 15 jours.

° Les tirages au sort pour la coupe de bois ont été réalisés : les lots ont été attribués au tarif de 60 € pour le chêne et 45 € pour le châtaignier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 1^{er} mars 2013 à 18 h.

Fait à SAUVAGNON, le 28 janvier 2013

Le Maire,
Jean-Pierre PEYS